Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTÉGRATION DANS LE CHABLAIS

Lancement officiel du projet intercantonal d'intégration «Agoris» à Aigle

Générer des initiatives citoyennes dans les communes du Chablais valaisan et vaudois afin d'améliorer l'intégration des migrants et des jeunes, et la qualité de vie de tous, tel est le but du projet inter cantonal « AGORIS », lancé officiellement jeudi à Aigle.

A cette occasion, une conférence de presse a réuni notamment les Conseillers d'Etat, Esther Waeber- Kalbermatten (VS) et Philippe Leuba (VD), qui ont souligné l'adéquation du projet avec les politiques d'intégration de leurs cantons respectifs. « Agoris » bénéficie du soutien de la Confédération, des cantons du Valais et de Vaud et des communes du Chablais valaisan et vaudois.

Répondant à l'appel d'offres de la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM), les communes de Bex, Monthey, puis Aigle, les cantons de Vaud et du Valais se sont associés sous l'égide de l'Organisme inter cantonal pour le développement du Chablais (OIDC) pour créer « Agoris, plateforme pour une cohabitation harmonieuse dans le Chablais ».

Une démarche participative accompagne le projet afin de mieux connaître les attentes des habitants quant à l'avenir de leur région. Cette démarche participative vise à impliquer tous les habitants suisses et étrangers, ainsi que les 29 communes de la région. « Agoris » bénéficie déjà d'une large mobilisation régionale qui est un signe très positif pour la réalisation des actions futures.

Cinq groupes de travail réunissant les milieux économiques, politiques et sociaux

concernés viennent d'élaborer des pistes d'action et, ce sont en tout 16 projets concrets qui se réaliseront dans le Chablais entre 2009 et 2011. A titre d'exemple : développer les collaborations avec les médias régionaux, créer un réseau de « facilitateurs » des communautés immigrées, développer des ponts entres les écoles et les familles migrantes sont quelques exemples des actions qui démarreront immédiatement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 octobre 2009

DINT-VD, Philippe Leuba, 021 316 41 51 ; Magaly Hanselmann, délég. intégration, 079 663 75 55 ; DSSi-VS, Esther Waeber-Kalbermatten, 027 606 50 95 ; Jacques Rossier, coord. intégration, 027 606 55 85 ; OIDC, Georges Mariétan, 079 219 23 67